

## Liste des candidats retenus

 <b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b> <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	<b>LISTE DES CANDIDATS RETENUS</b> Procès-verbal de la délibération du comité de sélection établissant la liste des candidats retenus par ordre de préférence  ENSA Paris-Val de Seine poste MCF HCA n°2022-1074862 (joindre la liste d'émargement des membres du comité de sélection)
---	--

Corps de recrutement : <input type="checkbox"/> Professeur (PR) <input checked="" type="checkbox"/> Maître de conférences (MCF)
Champ disciplinaire : HCA N° PEP : 2022-1074862

Rang	Civilité (M. / Mme)	NOM du candidat	Prénom du candidat
1	M.	BASTOEN	Julien
2	Mme	BIDAUD	Camille

Observations générales sur l'ensemble des candidatures :  
(Merci de respecter les principes d'impartialité de neutralité et d'indépendance du jury)

Le jury a auditionné trois candidats présentant un CV de qualité. Toutefois, une candidature ne répondait pas aux attentes de la fiche de poste et le candidat n'a donc pas été classé. Parmi les deux autres, le jury a tranché en faveur du candidat dont le projet scientifique et pédagogique était le plus en accord avec la fiche de poste.

Point de vigilance : « Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle, de leur âge, de leur patronyme, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).

**Le.la candidate.e retenu.e par le comité de sélection sera nommé.e par le ministère de la Culture après acceptation du poste par le.la candidat.e et sous réserve de la recevabilité administrative par le service des ressources humaines du ministère.**

La Présidente du Comité de sélection



Laurence GILLOT